

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(DGBCC- Direction du marché du carbone)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
--------------------------------	--

Titre du projet	Réduction d'émissions de GES au LET de Saint-Flavien
Code du projet	LE006
Période de projet	2016-01-01 au 2016-12-31
Protocole applicable	Protocole 2 - Lieux d'enfouissement - Destruction du CH4

SUJET

Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR

Rapport de projet

Rapport de vérification externe

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES

Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 4 573

Nombre de crédits compensatoires octroyés : 4116 de millésime 2016

Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 3 992

Nombre de crédits compensatoires versés dans le compte d'intégrité environnementale : 124
--

Date de la délivrance : 2017-09-13

Explications :

Pour les lieux d'enfouissements dont la géomembrane ne recouvre pas l'ensemble de la zone d'enfouissement, un facteur de 0,1 doit être appliqué à la quantité totale de CH ₄ éliminé tel qu'il est prévu à l'équation 3 du protocole de crédits compensatoires # 2.
--

Tel que prévu à l'article 70.20 du règlement, 3 % des crédits compensatoires octroyés ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministère.
--